



Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2022

L'Assemblée générale est composée de 24 membres présents ou représentés, dont 21 membres ayant le droit de vote.

Selon l'article 9 des statuts, le quorum de 9 membres avec droit de vote, présents ou représentés est nécessaire pour pouvoir délibérer valablement.

L'Assemblée générale peut valablement délibérer, et la séance est ouverte à 9h45.

1 – Rapport moral pour 2021-2022

Claudine Guilpain donne lecture du rapport moral pour la saison 2021-2022. Ce rapport est joint au présent compte rendu.

Le rapport moral est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

2 – Rapport financier pour 2021-2022

Pierre Gruet présente le rapport financier pour la saison passée, et détaille les différents postes des comptes. La situation financière fait apparaître un résultat négatif de 4 742,88 € sur l'exercice. Le rapport est joint au compte rendu.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

3 – Budget prévisionnel pour 2022-2023

Pierre Gruet présente le budget financier pour la saison prochaine, et détaille les différents postes des comptes. Le budget prévisionnel est joint au compte rendu.

Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

4 – Calendrier des animations et des sorties

Claudine Guilpain présente le calendrier des manifestations de la saison 2022-2023.

- La 6^e édition des « 12 heures pour le Téléthon » se déroulera du vendredi 2 décembre 20h au samedi 3 décembre 8h. Le programme est présenté aux membres présents.
- Le tir de Noël aura lieu dans la semaine du 12 au 16 décembre.
- La galette des rois aura lieu le samedi 7 janvier 2023.
- Le concours interne dont le règlement sera diffusé prochainement se déroulera sur deux manches :
 - Un tir Beursault durant la semaine de la Saint Sébastien : il sera proposé sur tous les créneaux d'entraînement de la semaine du 16 au 20 janvier, afin que les archers puissent découvrir ce tir.
 - Un tir « Score 0 » qui sera organisé du 13 au 17 mars.

- Le tir en ville se déroulera le samedi 25 mars (à confirmer).
- Le tir du Roy est à planifier en mai, sous réserve de l'accord de la Compagnie de Sceaux/Fontenay-aux-Roses d'utiliser leur terrain.
- Le tir du roitelet se déroulera au gymnase mais pas de date fixée pour le moment.
- Passage de flèches : 1 samedi par mois de décembre à avril.
- 40 ans du CTAC92 : une date à définir au mois de juin.
- Séances de découverte pour les inscriptions de la rentrée suivante auront lieu la semaine du 19 au 24 juin.


6 – Questions diverses

Séances avec notre nouvelle coach, Nathalie Willemenot : quelques archers ont révélé ne pas être satisfait du suivi avec Nathalie. En effet, sur certaines séances, ils se disent lésés sur le temps que leur accorde la coach par rapport à d'autres archers.

Réponse : nous allons discuter de cela avec Nathalie. Toutefois, vu le nombre de participants aux séances du vendredi (20 personnes en moyenne), il serait préférable soit de réduire les participants par séance et que les personnes viennent tous les 15 jours, soit qu'une personne assiste Nathalie pour relayer ses consignes. Cette personne pourrait être Claudine, Hugues, Fabrice, Lisa ou Audrey.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

La secrétaire
Audrey GRANATA



La présidente
Claudine GUILPAIN



Le trésorier
Pierre GRUET



ASSEMBLEE GENERALE DU 19 NOVEMBRE 2022

RAPPORT MORAL SAISON 2021-2022

EFFECTIFS :

Après avoir vu son effectif diminué à 46 pendant la saison précédente en raison de la crise sanitaire, le club a compté 60 adhérents pour la saison 2021-2022. La répartition de l'effectif figure sur le document en annexe.

LABEL : Le label ESPOIR nous a été attribué par la Fédération pour l'année 2022 avec une certification Mixité. Le renouvellement a été demandé pour la période 2023-2024.

ENTRAINEMENT ET INITIATION :

Guillaume HUMETZ a encadré 17 séances de septembre et à début juillet pour le perfectionnement des archers confirmés. En raison de son déménagement pendant l'été, il est remplacé pour la saison 2022-2023.

L'initiation des archers débutants (10 jeunes et 14 adultes) a été réalisée par Hugues et Claudine, assistés par Audrey, Lisa et Fabrice.

15 d'entre eux ont participé aux concours qui leur sont réservés : 23 participations sur 3 concours en salle (Asnières, Bagneux et Gennevilliers), 17 participations sur 3 concours en extérieur (Bagneux, Gennevilliers et Fontenay-aux-Roses) et 3 participations au 3D de Viroflay.

VIE DU CLUB

Le concours interne a pu être organisé sur 2 étapes pendant la saison :

- Le tir de la Saint Sébastien avec 25 participants sur une semaine, remporté par Hugues
- Le tir en ville avec 13 participants sur une séance et la victoire de Lisa.

Au classement général, Hugues termine 1^{er}, suivi de Audrey et Jean-Marc.

Nous avons pu reprendre l'organisation des « 12 heures pour le Téléthon » et la 5^e édition a pu avoir lieu début décembre 2021. Cinq équipes ont tiré plus de 1800 flèches pendant la nuit et nous avons pu reverser la somme de 613,95 € à l'AFM.

Pour la partie sportive, nous avons organisé le championnat départemental salle adultes début février. Cette compétition a réuni une soixantaine d'archers du département en arcs classiques et poulies.

Pour le tir en extérieur, la convention avec la Compagnie de SCEAUX/ FONTENAY-AUX-ROSES a été reconduite ce qui a permis à nos archers de s'entraîner en extérieur aux longues distances de mars à fin septembre.

RESULTATS SPORTIFS

Pendant la saison, 15 archers ont participé à 97 compétitions toutes disciplines confondues.

Tir en salle : 14 archers ont participé à 71 compétitions

Tir Beursault : 3 archers ont participé au championnat départemental à L'Hay-Les-Roses

Tir campagne : 2 archers ont participé à une compétition dans cette discipline. Il s'agissait d'une découverte cette année pour Lisa et Audrey qui envisagent d'y participer plus régulièrement.

TAE National et International : 7 archers ont pratiqué cette discipline sur 21 compétitions. Il s'agit principalement des membres de l'équipe de Division Départementale.

Représentation aux championnats :

- Départementaux

- Salle Jeunes à Asnières
 - Clémence POIRIER, 3^e CF
 - Eloïse DEPOUX, 6^e CF
- Salle Barebow à Suresnes
 - Claudine GUILPAIN, 5^e SF

- Salle Adultes à Chatillon
 - Lisa LANUQUE, 4^e S1 F
 - Hippolyte SAURA, 6^e S1H
 - Audrey GRANATA, 3^e S2F
 - Hugues BACHELET, 11^e S2H
 - Beursault à L'Hay-les-Roses
 - Hippolyte SAURA, 1^{er} S1H
 - Hugues BACHELET, 2^e S2H
 - Jean-Marc NOCTON, 4^e S3H
 - TAE 50 mètres à Antony
 - Clémence POIRIER, 5^e CF
 - Audrey GRANATA, 1^{ère} S2F
 - Hugues BACHELET, 3^e S2H
 - TAE 70 mètres à Antony
 - Paul-Guillaume DEJARDIN, 1^{er} S1H
 - Hippolyte SAURA, 3^e S1H
 - Hugues BACHELET, 13^e S2H
 - Frédéric LAVENANT, 15^e S2H
- Régionaux
- Salle Jeunes à Achères
 - Clémence POIRIER, 21^e CF
 - Salle Adultes à Guyancourt
 - Lisa LANUQUE, 10^e S1 F
 - Audrey GRANATA, 23^e S2F
- Nationaux
- TAE National à RIOM
 - Hugues BACHELET, 77^e en S2H

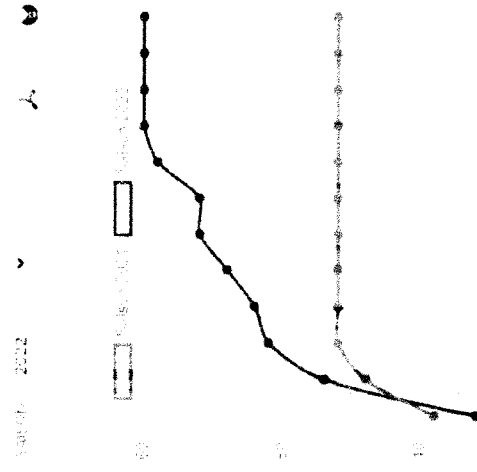
Compétitions en équipes

- Trophée des Mixtes : Nous avons présenté 4 équipes lors de l'étape départementale (2 néo-licenciés et 2 en arc classique). Emilie et Hippolyte, en arc classique, ont décroché leur participation à la finale nationale où ils terminent à la 21^e place.
- Division départementale : L'équipe classique Hommes composée de Paul-Guillaume, Hippolyte, Hugues et Frédéric, classée 2^e au niveau départemental, a été repêchée aux points et a participé à la finale régionale où ils prennent la 6^e place.

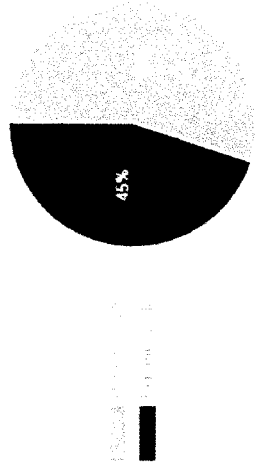
Bravo à tous pour ces résultats !!

COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE CHATILLON - STATISTIQUES SAISON 2021-2022

Evolution du nombre de tirailleurs



Evolution du nombre de licenciés



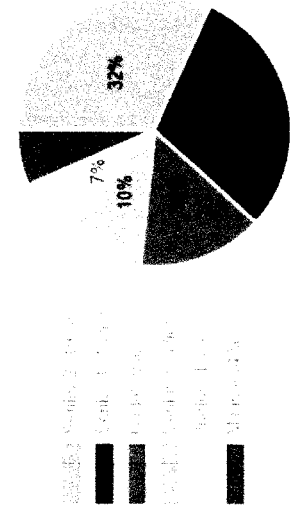
Evolution du nombre de licenciés



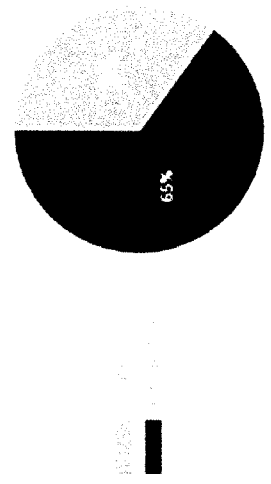
Evolution du nombre de licenciés

Nombre de licenciés licenciés : 60
 Pourcentage par rapport au total licenciés : 2500

Evolution du nombre de licenciés



Evolution du nombre de licenciés



Budget réalisé pour 2021-2022 au 31/08/2022

	DEPENSES		RECETTES	
	Prévisionnel 2021-2022	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2021-2022	Réalisé 2021-2022
Fédération				
Licences	4 020,00	4 635,25	8 400,00	8 027,75
Coûtation	4 000,00	3 815,25	4 000,00	3 815,25
Aide à la reprise de licence	20,00	20,00	4 000,00	3 682,50
				520,00
				760,00
Matériel				
Achat et entretien	3 500,00	6 635,17	3 157,00	2 580,30
Ciblerie	3 400,00	1 386,67	1 357,00	1 125,30
Remboursement de location	0,00	5 223,50	1 300,00	980,00
Tenue de club	100,00	25,00	500,00	475,00
				500,00
Concours				
Repas/buvette	2 680,00	1 452,67	750,00	315,00
Organisation concours Châtillon	450,00	111,03	350,00	0,00
Arbitrage	240,00	250,64	400,00	315,00
Remboursement concours	0,00	0,00		0,00
Participation championnat de France	550,00	531,00		
Inscriptions concours archers du club	1 000,00	0,00		
	450,00	560,00		
Manifestations				
Festivités	380,00	76,98	0,00	0,00
Trophées concours interne	300,00	76,98	0,00	0,00
	80,00	0,00		
Entraînement				
Salaires et primes	2 297,00	1 687,87		
Charges	1 300,00	1 051,77		
Frais de déplacement	410,00	223,53		
Frais de gestion	470,00	358,80		
	117,00	63,77		
Fonctionnement				
Frais de déplacement	890,00	1 099,78	2 000,00	290,00
Assurance	50,00	0,00		
Secrétariat	220,00	217,34		
Frais financiers	140,00	237,98		
Informatique	180,00	227,26		
Frais de réunion	100,00	99,00		
	200,00	318,20		
Stages sportifs				
Stages sportifs	600,00	400,00		
	600,00	400,00		
Divers				
Convention terrain extérieur	100,00	200,00	170,00	241,79
Remboursement CE	100,00	200,00		60,00
	0,00	0,00		165,54
				16,25
TOTAL	14 477,00	16 197,72	14 477,00	16 197,72
				4 742,88
				18 610,00
				18 610,00

Situation de trésorerie au 31/08/2021

Compte courant	3 353,53
Livret bleu	33 196,05
Caisse	285,04
Décaissements en attente	559,33
Encaissement en attente	65,25
TOTAL	36 341,54

Situation de trésorerie au 31/08/2022

Compte courant	149,61
Livret bleu	31 556,09
Caisse	71,04
Décaissements en attente	172,08
Encaissement en attente	-
TOTAL	31 588,66

Rapport financier 2021–2022

Pierre GRUET – CTAC92

19 novembre 2022

Mesdames, messieurs,

Le rapport de la gestion financière de la Compagnie de Tir à l'Arc de Châtillon, pour la saison 2021–2022, vous est présenté. L'exercice se déroulait du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Veillez être informés que nous vous présentons la comptabilité analytique, il n'a pas été procédé à l'édition d'un bilan conforme au plan comptable associatif.

Examinons les dépenses. Le poste « Fédération » comporte l'adhésion de la compagnie à la FFTA et le montant des licences individuelles, collectées par la compagnie et intégralement reversées à la FFTA, au Comité régional et au Comité départemental. Du fait de l'important excédent de l'exercice 2020–2021, le Comité directeur a octroyé une aide à la reprise de licence pour les licenciés 2020–2021 poursuivant leur pratique en 2021–2022.

Les achats de matériel correspondent aux kits d'initiation, aux épinglettes de progression et à du petit matériel de réparation. Notons l'important poste « Ciblerie », déterminant principal de notre résultat pour 2021–2022. Les dépenses ont exceptionnellement été très élevées puisque nous avons renouvelé nos petites cibles roulantes.

Dans le poste « Concours », nous retrouvons les dépenses liées à l'organisation de notre propre concours mais aussi les remboursements de concours en fin de saison pour inciter à la pratique compétitive, et les inscriptions de nos archers débutants en concours ou encore en championnats, divisions départementales...

Nous avons pu faire appel à notre entraîneur salarié, pour un montant plus faible qu'attendu.

Enfin, signalons que les frais financiers du bloc « Fonctionnement » correspondent à des frais de tenue de compte au Crédit mutuel.

Commentons les recettes. Dans les cotisations, nous retrouvons les licences reversées aux instances supérieures, mais aussi la partie Club des cotisations de chaque archer.

Les ventes de matériel correspondent à la revente des kits d'initiation et à la vente de flèches et de petit matériel à la demande.

Nous avons organisé le championnat départemental salle, qui devait se tenir sans buvette. Nous avons perçu directement une partie des frais d'inscriptions des participants, une autre partie est versée par le comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine sous forme de subvention.

Au final, le résultat est déficitaire à hauteur de 4 742,88€. Les comptes s'équilibrent à 16 197,72€.

Budget prévisionnel 2022–2023

Pierre GRUET – *CTAC92*

19 novembre 2022

Mesdames, messieurs,

Le budget prévisionnel de la Compagnie de Tir à l'Arc de Châtillon, pour la saison 2022–2023, vous est présenté. L'exercice se déroule du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Soulignons que ce budget concerne la saison en cours : un certain nombre d'informations sont déjà connues et permettent d'affiner son élaboration, notamment pour ce qui est du nombre de nos licenciés.

Commençons par les dépenses. Le Comité directeur postule presque 80 licenciés en fin de saison. Parmi ceux-ci se trouvent de nouveaux archers, à qui du matériel d'initiation sera revendu à prix coûtant. Nous avons pris une hypothèse d'achat de matériel forte pour ce qui est des arcs, viseurs, ... mais plus faible pour la ciblerie au vu des achats déjà effectués en 2021–2022. Nous avons adopté des hypothèses classiques pour un budget de concours (qui sera un championnat départemental). Le budget du poste « Festivités » est prévu en hausse afin de célébrer les 40 ans de la compagnie au printemps. Nous avons par ailleurs supposé que nous pourrions solliciter notre entraîneur salarié une fois par semaine tout au long de la saison.

Pour ce qui est des recettes : les licences et cotisations sont alignées sur les hypothèses d'effectifs.

Pour ce qui est du concours : nous retrouvons des recettes associées à l'organisation de notre concours avec buvette.

Nous proposons de solliciter une subvention de fonctionnement de 2 000 € de la part de l'OMEPS cette saison.

Ce budget prévisionnel s'équilibre à 18 610 € et est soumis à votre approbation.

Programme des animations 2022-2023

TELETHON : Vendredi 2 décembre : « 12 heures pour le TELETHON » avec découverte et initiation pour les visiteurs.

Tir de Noël du 12 au 16 décembre 2022

Galette des rois le samedi 7 janvier 2023

Concours interne

Le concours se déroulera en deux étapes :

- Beursault la semaine de la Saint Sébastien : du 16 au 20 janvier 2023
- Score zéro du 13 au 17 mars 2023

Tir en ville un samedi en mars 2023 (25 à confirmer)

Tir du Roy : dimanche 14 mai 2023, à confirmer avec la Compagnie de Fontenay-Aux-Roses

Tir du Roitelet : Date et lieu à définir

Passage de flèches : 5 séances programmées1 samedi par mois de décembre à avril pour les passages de flèches (hors archers débutants de la saison)

Séances à thème de Pierre : 4 séances pour le réglage du matériel et la préparation mentale

Séances de découverte pour les inscriptions de la rentrée suivante, la troisième semaine de juin (du 19 au 24)

Les 40 ans du club : Date, lieu et format à définir juin 2023

Des sorties pourront être organisées si des personnes sont intéressées :

- Bouquet Provincial le 14 mai à Macon (Saône et Loire)
- Le musée de l'archerie à Crépy-en-Valois (Oise)

OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
SAM 1	274-91 Th. de l'E. Jesus	MAR 1	305-60 TOUSSAINT	JEU 1	335-30 Florence	MER 1	1-364 JOUR DE L'AN	MER 1	32-333 Ella	MER 1	80-305 Aubin	SAM 1	14-244 FETE DU TRAVAIL	LUN 1	121-244	JEU 1	152-213
LUN 3	276-89 Léger	MER 2	306-58 Delouis	VEN 2	335-20 TELETHON	LUN 2	2-363 Belle	JEU 2	33-332 Presentation	JEU 2	61-304 Chloé Bon	LUN 3	122-243 Boris	VEN 2	153-212	VEN 2	153-212
MAR 4	277-88 Fr. d'Assise	JEU 3	307-56 Hubert	SAM 3	336-27 TELETHON	MAR 3	3-382 Geneviève	VEN 3	34-331 Blaise	MAR 3	82-303 Richard	MER 3	123-243 Phil. Jacq.	MER 3	154-211 Kevin	SAM 3	154-211
MER 5	278-87 Pleur	VEN 4	308-57 Charles	LUN 5	338-27 Barbara	MER 4	4-381 Odion	SAM 4	35-330 Concours Salle	MAR 4	84-271 Sylvain	JEU 4	124-241 Sylvain	JEU 4	155-210 Fête des Mères	LUN 5	155-208
JEU 6	279-86 Bruno	SAM 5	309-56 Sylvie	MAR 6	339-26 Gérald	JEU 5	5-380 Eduard	LUN 6	37-328 Gaston	MER 5	85-270 Irene	VEN 5	125-240 Judith	VEN 5	156-208	VEN 5	156-208
VEN 7	280-85 Sergo	MAR 6	310-55 Berlika	MAR 7	340-25 Nicolas	VEN 6	6-389 Malaine	MAR 7	36-327 Eugène	JEU 6	86-268 Marcelin	SAM 6	126-238 Prudence	MAR 6	157-208 Norbert	MAR 6	157-208
SAM 8	281-84 Pélégie	LUN 7	311-54 Carine	MER 8	341-24 Ambroise	SAM 7	7-388 Galette des Rois	MAR 8	38-326 Jacqueline	VEN 7	87-268 Fidélité	MER 7	127-238 Gisèle	MER 7	158-207 Gilbert	MER 7	158-207
LUN 10	283-82 Chéline	MAR 8	312-53 Geoffroy	JEU 8	342-23 Irm. Conception	MER 9	8-387 Ephraïm	MER 8	39-326 Jean de Dieu	SAM 8	88-267 Jean de Dieu	LUN 8	128-237 VICTOIRE 1945	JEU 8	159-206 Médard	JEU 8	159-206
MAR 11	284-81 Frimin	VEN 9	313-52 Theodore	VEN 9	343-22 Pierre Euzier	LUN 9	9-396 Alx.	JEU 9	40-325 Françoise	MAR 9	89-267 PACQUES	MAR 9	129-236 Pacôme	VEN 9	160-205 Diane	VEN 9	160-205
MER 12	285-80 Whitred	MAR 10	314-51 Léon	SAM 10	344-21 Daniel	MAR 10	10-395 Guillaume	VEN 10	41-324 Léon	MER 10	90-266 L. DE PACQUES	MER 10	130-235 Solange	SAM 10	161-204 Léonor	SAM 10	161-204
JEU 13	286-79 Gérald	VEN 11	315-50 ARMEETICE 1918	LUN 12	345-20 Tir de Noël	MER 11	11-394 Pauline	SAM 11	42-323 Séance de Pierre	VEN 11	91-264 Stéphanie	JEU 11	131-234 Estelle	LUN 12	162-203 Barnabé	LUN 12	162-203
VEN 14	287-78 Juste	MAR 12	316-48 Christian	MAR 13	346-19 Tir de Noël	JEU 12	12-393 Tatiana	LUN 13	43-322 Félix	MAR 12	92-263 100-265	VEN 12	132-233 Achille	MAR 13	163-202 Guy	MAR 13	163-202
SAM 15	288-77 Thérèse d'Avila	LUN 14	317-47 Bris	MAR 14	347-18 Remplacement Stramit	MAR 13	13-392 Yvette	MAR 14	44-321 Bénédicte	JEU 13	93-262 100-265	MAR 14	133-232 Tir du Roy à Fontenay	MER 14	164-201 Annie de P.	MER 14	164-201
MAR 16	288-76 Eveline	MAR 15	318-46 Albert	JEU 15	348-17 Tir de la Saint Sebastien	VEN 13	14-391 Rémil	MER 15	45-320 Valentin	VEN 14	94-261 100-265	VEN 14	134-231 Denise	JEU 15	165-200 Elodie	JEU 15	165-200
LUN 17	289-75 Baudouin	MER 16	319-45 Marguerite	MAR 16	349-16 Assemblée Générale	MAR 14	15-390 Rémil	JEU 16	46-318 Claude	SAM 15	95-260 100-265	MAR 16	135-230 Denise	VEN 16	166-198 Germaine	VEN 16	166-198
MAR 18	290-74 Luc	JEU 17	320-44 Eliabéth	MAR 17	350-15 Gael	MAR 15	16-389 Thérèse d'Avila	VEN 17	47-318 Jeanne	LUN 17	96-259 100-265	MAR 17	136-229 Honoré	VEN 17	167-198 J. F. Riggs	VEN 17	167-198
MER 19	290-73 Rene	VEN 18	321-43 Eliabéth	MAR 18	351-14 Gael	MAR 16	17-388 Tir de la Saint Sebastien	SAM 18	48-317 Jeanne	MAR 18	97-258 100-265	MER 17	137-228 Pascal	SAM 17	168-197 Hend	SAM 17	168-197
JEU 20	290-72 Adeline	MAR 19	322-42 Assemblée Générale	LUN 19	352-13 Gael	MAR 17	18-387 Remplacement Stramit	LUN 18	49-316 Gabin	MAR 19	98-257 100-265	JEU 18	138-227 ASCENSION	LUN 19	169-196 Portes Ouvertes	LUN 19	169-196
VEN 21	290-71 Celine	LUN 20	323-41 Edmond	MAR 20	353-12 Gabin	MAR 18	19-386 Tir de la Saint Sebastien	MAR 19	50-315 Gabin	MER 19	99-256 100-265	VEN 19	139-226 Yves	MAR 20	170-195 Propser	MAR 20	170-195
SAM 22	290-70 Eloie	MAR 21	324-40 Edmond	MAR 21	354-11 Urbain	MAR 19	20-385 Tir de la Saint Sebastien	LUN 20	51-314 Gabin	JEU 20	100-255 Emma	SAM 22	140-225 Bernardin	VEN 21	171-194 Antheine	VEN 21	171-194
LUN 24	290-67 Jean de Capistran	MAR 22	325-39 Cécile	MAR 22	355-10 HIVER/Pierre C.	MAR 20	21-384 Agnès	MAR 21	52-313 Damin	VEN 21	101-254 Odette	MAR 21	141-224 Covadain	MER 22	172-193 Ferdinand	MER 22	172-193
MAR 25	290-64 Céph	MAR 23	326-38 Clément	JEU 22	356-9 Françoise Avère	MAR 21	22-383 Vincent	MER 22	53-312 Isabelle	SAM 22	102-253 Alexandra	LUN 22	142-223 Etilie	JEU 23	173-192 Antheine	JEU 23	173-192
MER 26	290-66 Dimitri	MAR 24	327-37 Clément	VEN 23	357-8 Armand	MAR 22	23-382 Bernard	JEU 23	54-311 Lazare	MAR 23	103-252 Alexandra	MAR 23	143-222 Délir	VEN 24	174-191 Ferdinand	VEN 24	174-191
JEU 27	290-65 Jean	MAR 25	328-36 Flora	SAM 24	358-7 Agnès	MAR 23	24-381 Fr. de Sales	VEN 24	55-310 Victorien	LUN 24	104-251 Fidèle	MER 24	144-221 Dorcelin	MAR 27	175-190 Ferdinand	MAR 27	175-190
VEN 28	290-64 Emeline	MAR 26	329-35 Catharina	MAR 25	359-6 NOËL	MAR 24	25-380 Com. de Paul	SAM 25	56-308 Romeo	MAR 25	105-250 Marc	JEU 25	145-220 Sophie	MER 28	176-189 Pentecôte	MER 28	176-189
SAM 29	290-63 Jude	LUN 28	330-34 Jocq. de la M.	LUN 26	360-5 Elienne	MAR 25	26-379 Paule	MAR 26	57-308 Nestor	MER 26	106-249 Alda	VEN 26	146-219 Berenger	JEU 29	177-188 Pierre-Paul	JEU 29	177-188
MAR 30	290-62 Narcisse	MAR 29	331-32 David	MAR 27	361-4 Hubb	MAR 26	27-378 Agathe	LUN 27	58-307 Hocine	JEU 27	107-248 Zza	VEN 27	147-218 Augustin	MAR 30	178-187 Ferdinand	MAR 30	178-187
MER 31	290-61 Benedicte +h	MAR 30	332-31 Roger	MAR 28	362-3 Innocents	MAR 27	28-377 Agathe	MAR 28	59-306 Romain	VEN 28	108-247 Valérie	VEN 28	148-217 PENTECÔTE	JEU 30	179-186 Ferdinand	JEU 30	179-186
LUN 31	290-60 Quentin	MAR 31	333-30 André	MAR 29	363-2 Jocq. de la M.	MAR 28	29-376 Gilles	MAR 29	60-305 Gilles	SAM 29	109-246 Cath. de Sienne	LUN 29	149-216 L. PENTECÔTE	MAR 31	180-185 Mandil	MAR 31	180-185
				MAR 30	364-1 Narcisse	MAR 29	30-375 Hocine	JEU 30	61-304 Arnelde	VEN 29	110-245 Robert	MAR 30	150-215 Ferdinand	VEN 31	181-184 Mandil	VEN 31	181-184
				MAR 31	365-0 Sylvestre	MAR 30	31-374 Marcelle	VEN 31	62-303 Bengamin	MAR 31	111-244 120-245	MAR 31	151-214 Valentin				